

## Lorient Agglomération labellisé au niveau 2 de la charte « Ya d'ar Brezhoneg »

Avec l'adoption en décembre dernier d'un schéma linguistique de la langue bretonne, l'Agglomération entend faire vivre de manière plus concrète son engagement pour la défense d'un patrimoine culturel séculaire.

Signataire de la charte « Ya d'ar Brezhoneg » (Oui au breton) en 2011, Lorient Agglomération a depuis mis en place de nombreuses actions afin de promouvoir la langue bretonne, en introduisant largement le bilinguisme : cartes de visite et signatures de mail, signalétique dans les équipements communautaires, signalétique directionnelle dans les espaces communautaires, financement d'action de formation professionnelle...

En 2023, la nomination de Laure Le Maréchal comme conseillère déléguée en charge de la langue et de la culture bretonnes, et le recrutement d'une chargée de mission, ont permis d'engager de nouvelles actions en transversalité avec les services. Elles ont conduit à atteindre le niveau 2 de la charte grâce :

- à l'éditorial et les entêtes de rubriques bilingues dans le magazine Les Nouvelles,
- au déploiement de messages bilingues sur le répondeur vocal de la Maison de l'Agglomération,
- à la mise à disposition sur l'intranet d'un papier à entête bilingue,
- à la campagne de promotion de cours de breton pour les adultes,
- au renouvellement d'une enquête menée auprès des agents sur leur connaissance du breton.

Pour Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération, maire de Lorient : « *Lorient Agglomération est un territoire vivant et fier de son identité bretonne. Notre projet de territoire porte l'ambition de faire de l'agglomération un territoire phare de la culture bretonne et celtique. De nombreuses actions de notre intercommunalité sont mises en œuvre pour promouvoir la culture et la langue bretonnes, notamment l'élaboration d'un schéma linguistique de la langue bretonne. La signature du niveau 2 de la charte « Ya d'ar Brezhoneg » et les nombreuses actions qui l'a permis confirme bien notre engagement pour renforcer la place du breton dans la vie quotidienne, en assurer la transmission aux générations futures et faire de Lorient Agglomération un territoire symbolique pour la langue et la culture bretonnes ».*

Certaines actions du niveau 3 de la Charte sont déjà réalisées, notamment la création d'un logo bilingue, le marquage des véhicules ou encore la signalétique bilingue de la Maison de l'Agglomération. De plus, en décembre dernier le conseil communautaire adoptait un schéma linguistique de la langue bretonne. Des signatures électroniques bilingues pour les agents de la collectivité jusqu'à la promotion des formations professionnelles à la langue bretonne, en passant par un répertoire des lieux où parler et pratiquer en breton et la création d'un Ti ar Vro (Maison de pays) pour centraliser les événements et les informations, l'ambition de ce schéma linguistique est de remettre la langue bretonne dans le quotidien de chacun. Décliné en 30 actions, il s'organise selon 3 axes sur la période 2025-2030 :

- Afficher la Langue : intégrer le breton dans la signalétique, dans la communication publique et chez les partenaires privés (commerces, entreprises, associations...)
- Transmettre la Langue : promouvoir et faciliter l'apprentissage pour les élus et les agents, mais aussi auprès des adultes, des scolaires, des encadrants, et innover dans la pédagogie.
- Vivre la langue : accompagner l'usage de la langue, créer des lieux sociaux-culturels en langue bretonne, valoriser la langue et la culture bretonnes.

Contact presse Lorient Agglomération :  
Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-orient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-orient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>